



BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

Commune de S E N T H E I M
(Haut-Rhin)

BULLETIN MUNICIPAL No 12(JUIN 1977)

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Les élections municipales sont à présent objet du passé, un nouveau mandat de six ans attend les conseillers municipaux, auxquels la population a renouvelé ou accordé sa confiance par le vote.

Une fois les scrutins terminés, le désintéressement ne devrait pas suivre. Il y a eu verdict populaire et le choix est fait: ceci ne veut pas dire que les candidats non élus aient été de moindre valeur !! Tout le monde ne peut pas être conseiller municipal, mais chaque citoyen devrait participer à l'organisation de la cité, être actif et agir partout où il peut.

IL FAUT LUTTER CONTRE CE MAL BIEN FRANCAIS; celui d'attendre tout d'en-haut, des autres, des élus ou des responsables!

Dans notre monde actuel se créent beaucoup trop de comités de défense justifiés certes, mais acharnés à l'extrême (allant jusqu'à des actes de sabotage extrêmement coûteux et dont les frais finalement ne retombent que sur nous), mais très peu de comités de proposition, dont le rôle est de faire entendre les divers intérêts (ne voit-on pas souvent les intérêts particuliers ou les intérêts de groupes se presser à la porte de la mairie?) et de proposer des solutions concrètes. Il revient alors au conseil municipal de retenir principalement l'intérêt collectif.

Les conseillers municipaux ont comme tâche principale de s'occuper directement des intérêts de la commune, et comme tels ils contrôlent les actes de la municipalité (maire et adjoints) et participent à la gestion des établissements communaux. C'est au conseil municipal de prendre les décisions et les délibérations à la majorité absolue des suffrages exprimés ; mais c'est au maire et aux adjoints d'assumer la responsabilité de l'exécution de ces délibérations.

Les séances du conseil municipal sont publiques. Toutefois à la demande du maire ou de trois conseillers , il peut y avoir exclusion des auditeurs.

Et voilà: c'est reparti, avec les mêmes soucis, les mêmes aspirations, les mêmes espoirs de faire encore mieux... mais malheureusement avec le même porte-monnaie (dans notre cas, il faudrait dire: avec un porte-monnaie encore moins fourni, puisque la taxe professionnelle nous venant de la Filature de Cardé va nous faire défaut dans les recettes annuelles des futurs budgets communaux). C'est dire que les futurs investissements devront être programmés avec grande prudence. Le conseil municipal en est parfaitement conscient et s'est mis hardiment à la tâche, une tâche de loin non reposante, mais comportant une somme de préoccupations , de soucis, d'heures de travail spontané au service de la communauté.

A vous, **CHERS AMIS**, de le seconder efficacement à **CONSTRUIRE NOTRE CITE ENSEMBLE**
AVEC PATIENCE et COURAGE!

André SCHUFFENECKER, maire.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LA MUNICIPALITE

MAIRE: SCHUFFENECKER André 2, rue St-Georges TEL.PRIVE 82 52 30 53 ANS
1er ADJOINT: EHRET Joseph 3, rue Kattenbach TEL.PRIVE 82 51 46 57 ANS
Second adjoint: KIEFFER François 48, grand-rue TEL.PRIVE 82 51 45 57 ANS
3e adjoint: SCHWARTZ Jacques 4, rue de la Gare TEL.PRIVE 82 53 62 47 ANS

MEMBRES DU CONSEIL:

Mme ARNITZ Hélène 4, rue St-Georges 37 ANS
EHRET Alain 11, rue Centrale 38 ANS
EMBERGER Armand 3, rue du Canal 47 ANS
EMBERGER Michel 2, rue Neuve 31 ANS
FARNY FERNAND 1, rue du Moulin 53 ANS
HARTMANN Jean 6, rue des Vignes 48 ANS
MATTAUER Marcel 2, rue Kattenbach 45 ANS
MATTAUER Raymond 51, grand-rue 54 ANS
SUTTER Gérard 14, rue de l'église 34 ANS

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Font partie d'office de toutes les commissions communales, le Maire et les Adjoints. Chacune d'elles est présidée par le Maire; soit en son absence par un de ses adjoints.

Les commissions communales créées à la suite des élections municipales de mars 1977 sont les suivantes (attributions et composition):

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTES (nomination par arrêté du 16 mai 1977 du Directeur des services Fiscaux du Haut-Rhin):

TITULAIRES

SCHWARTZ Jacques
DITNER Joseph
MATTAUER Raymond
EHRET Joseph
HARTMANN Jean
HAFFNER Claude, Rixheim

SUPPLEANTS

FROMAGEAT André
SCHMIDT Roland
KIEFFER Eugène
LIEBENGUTH Louis
RUDLER Joseph
ESSNER Robert, G.ewenheim

COMMISSION COMMUNALE DES FINANCES:

ATTRIBUTIONS: budgets, comptes de gestion, crédits spéciaux, emprunts contributions

COMPOSITION: EMBERGER Armand, HARTMANN Jean, MATTAUER Raymond, SCHWARTZ Jacques

COMMISSION COMMUNALE d'ADMINISTRATION GENERALE

ATTRIBUTIONS: personnel communal, relations avec le public, élections réclamations, bâtiments communaux, cimetière

COMPOSITION: EHRET Alain-FARNY Fernand-MATTAUER Marcel-SUTTER Gérard

COMMISSION COMMUNALE DES AFFAIRES SOCIALES

ATTRIBUTIONS : aide sociale, assistances diverses, prphelins, enfants
handicapés, personnes âgées, infirmes

COMPOSITION: M^{me} ARNITZ Hélène, EMBERGER Michel; -HARTMANN Jean-
SUTTER Gérard

COMMISSION COMMUNALE AGRICULTURE ET FORETS

ATTRIBUTIONS: chemins ruraux-locations de terres- acquisition et vente
de terres, chasse, environnement, forêts, élections agricoles, redevances
agricoles

COMPOSITION : MATTAUER Marcel-EMBERGER Michel-EHRET Alain

COMMISSION COMMUNALE URBANISME, CONSTRUCTION, VOIERIE

ATTRIBUTIONS: travaux-routes-assainissement-réseau d'eau
constructions nouvelles, permis de construire, démolitions, plans
d'urbanisme, plan d'occupation des sols (P.O.S.)

COMPOSITION: EHRET Alain-FARNY Fernand-MATTAUER Marcel-MATTAUER
Raymond.

COMMISSION COMMUNALE DE L'HYGIENE, de la FAMILLE et de l'ENSEIGNEMENT

ATTRIBUTIONS: associations, enseignement, écoles, propreté, règlement
sanitaire départemental, salubrité publique

COMPOSITION: M^{me} ARNITZ Hélène, EMBERGER Michel-MATTAUER Raymond
SUTTER Gérard

COMMISSION DE LA JEUNESSE, des SPORTS ET DES LOISIRS

ATTRIBUTIONS : jeunes-terrains de sports -salles de réunion- MJC
tourisme

COMPOSITION: EMBERGER Armand-EMBERGER Michel-SCHWARTZ Jacques

DELEGUES COMMUNAUX AUPRES DE DIFFERENTS SYNDICATS

SIVOM PORTE d'ALSACE MASEVAUX: SCHUFFENECKER André, maire
EMBERGER Armand et MATTAUER Raymond, conseillers

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA DOLLER:

SCHUFFENECKER André, maire
FARNY Fernand, conseiller

SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ASSAINISSEMENT LAUW-SENTHEIM-GUEWENHEIM:

SCHUFFENECKER André, maire
EHRET Joseph, premier adjoint
KIEFFER François, second adjoint
EHRET Alain, conseiller

SYNDICAT INT. COMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

EHRET Joseph, premier adjoint
SCHWARTZ Jacques, 3^e adjoint

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE, 16, grand-rue (1er étage) TEL. 82 52 03

Heures de bureau: 8 h à 12 H et 15h à 17 h les lundis, mercredis, jeudis
et vendredis
8 h à 12 h les mardis. et les samedis

HEURES DE RECEPTION DU MAIRE: (ou d'un adjoint)

les LUNDIS et JEUDIS de 17h 30 à 18 h ou sur RENDEZ-VOUS

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Tous les JEUDIS à partir de 5 heures du matin

Objets encombrants: deux fois par an après avis dans la presse

CONSEILLER GENERAL: UELRICH Louis, 14, rue du 2e Cuirassiers ALTKIRCH, TEL. 40 92 65

DEPUTE DE LA CIRCONSCRIPTION: WEISENHORN Pierre, ILLFURTH TEL 25 43 03 ou

25 40 25

SENATEUR DU HAUT-RHIN: SCHIELE Pierre, THANN TEL. 37 03 58

LES SOCIETES LOCALES

FOOTBALL CLUB SENTHEIM Président: EHRET Joseph

SAPEURS-POMPIERS Chef de corps: Lieutenant EHRET Gilbert

CERCLE d'ECHECS Président: HIRTH Aloyse

entraînement tous les vendredis 20h Restaurant Mme KRIEG

CHORALE STE CECILE Président: EHRET Alain Directeur : MATTAUER Jean

répétitions tous les jeudis à 20 h

GROUPEMENT MINEURS Président: ILTIS Bernard

RENCONTRES DU 3e AGE Responsables: MMes KIEFFER Henriette et FLORY M. Madeleine

ASSOCIATION MAISON DES OEUVRES: Président: JACOB Joseph

MAISON DES JEUNES Responsable: KRIEG Jean-Michel

Conseil FABRIQUE d'EGLISE Président: WIOLAND Joseph

ENSEIGNEMENT

ECOLE MIXTE 16, et 25, grand-rue DIRECTEUR: KELLER Jean-Claude TEL. 82 53 96

PERSONNEL: MMes KELLER et NAEGELEN, BUHR Serge

HORAIRE DES CLASSES: 8h à 11h et 13h 15 à 16 h 15

ECOLE MATERNELLE: Mme SITTER (SEILLER) Claire 25, grand-rue

COLLEGE d'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE: à WASEVAUX
Principal: MATTAUER Raymond TEL. 82 40 63

COLLEGE d'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE: à WASEVAUX
Directeur: REITZER Martin TEL. 82 40 21

CULTE

PAROISSE CATHOLIQUE: M.le curé JACOB Joseph
PRESBYTERE Tel.No 82 52 74

POSTES ET TELECOMMUNICATIONS: Bureau 1, rue de la Poste
Receveur: DUSSUC Louis TEL. 82 52 17

MAISON DE REPOS ET DE CONVALESCENCE
1, grand-rue
(Freres hospitaliers de Saint-Jean de Dieu) TEL. 82 52 91

CENTRE DE SOINS DES SOEURS INFIRMIERES
4, Vieux Uhemin TEL.82 51 83

MEDECINS : :
M^{me} et M. DR LIEB 8, grand-rue TEL. 82 51 08/82 53 54

QUELQUES ADRESSES UTILES

SOUS-PREFECTURE DE THANN, avenue Poincaré à THANN TEL. 37 09 12
Sous-Préfet: LEURQUIN Bernard

PERCEPTEUR MASEVAUX, 1, rue Pasteur à MASEVAUX TEL.82 41 21
Percepteur: RICHARD René

GENDARMERIE MASEVAUX Mal de L. Chef MARCILLY TEL. 82 40 39

EQUIPEMENT MASEVAUX Subdivisionnaire : JOUHAUD TEL.82 40 24

ASSISTANTE SOCIALE: M^{lle} KNECHT Mathilde

CENTRE MEDICO-SOCIAL, 1, rue de l'HOPITAL MASEVAUX TEL.82 40 81

ASSOCIATION MEDICINE DU TRAVAIL 12, Fossé des Veaux MASEVAUX (M^{re} Dr BRUCHLEN) TEL.82 41 32

TRIBUNAL d'INSTANCE THANN 37, place de Tassigny TEL.37 08 48

LIVRE FONCIER MASEVAUX Place des Alliés TEL.82 45 14

CENTRE DES IMPOTS THANN 55, rue General de Gaulle TEL.37 06 37

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI THANN Résid. Kléber TEL. 37 09 36

AGENT TECHNIQUE FORESTIER : HENNER à GUEWENHEIM

HOPITAL CIVIL MASEVAUX: 25 route Joffe TEL.82 40 71

GENIE RURAL THANN Ing. Subd. KALT Paul TEL.37 05 17

PTT (ABONNEMENTS TELEPHONIQUES) THANN TEL.37 10 06

RECETTE CONTRIBUTIONS INDIRECTES MASEVAUX
36, fossé des Flagellants, M^{lle} HAAN TEL.82 42 14

AMBULANCES:
GLANTZMANN MASEVAUX TEL. 82 45 29
MARGUER MASEVAUX 82 46 23
CROIX ROUGE MULHOUSE 45.54.88

POMPIERS :
SENTHEIM TEL. 82 52 24
MASEVAUX 82 40 60 ou 82 40 14

NOS JOIESet NOS PEINES

NAISSANCES.- Nous avons la joie d'annoncer la naissance de

Mickaël Jérémy, de NIKLOWITZ Raymond et STEMPEL Jocelyne, le 19.11.1976
Natacha, de GSTALDER Alain et WALTER Béatrice le 29.11.1976
Gilles, de NOURRY Bernard et HERTZOG Ginette le 12.12.1976
Christelle, de SESTER Joseph et SINGER Brigitte le 24.12.1976
Stéphanie, de BOESCH Roger et HATTENBERGER Yvette le 29.12.1976
David, de SCHEUBEL Marcel et SCHUFFENECKER Elisabeth le 27.1.1977
Patrick, de HITH Gilles et BRISWALTER Florence le 27.4.1977

Nos vives félicitations aux heureux parents et nos meilleurs voeux aux nouveaux-nés!

MARIAGES

Trois mariages ont été célébrés à la mairie de SENTHEIM cette année:

le 16.4.1977 ANDRE Patrick Claude de St-Germain le Châtelet
et MONETTI Juliette Michèle
le 23.4.1977 ILTIS Aimé de Sewen et HIRTH Evelyne
le 29.4.1977 VOLCK Jean-Pierre et ZIMMERMANN Josiane de Goldbach.

Max nouveaux mariés nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité!

DECES:

Nous ont quittés pour l'au-delà:

le 20.11.1976 Mme STIRNEMANN née MURAT Adèle, 91 ans
le 18.11.1976 Mme GSCHWEND née FRIEDMANN Marie Louise 68 ANS
le 19.1.1977 JORDY Victor, 58 ans
le 26.1.1977 Mme THIERRY née DANCEL Antoinette, 56 ANS
le 28.4.1977 M. GREDER Hubert, 83 ans
le 15.5.1977 Mme CLAUDEPIERRE née TILLSCHNEIDER Barbe, 43 ANS

A toutes les familles éprouvées par le deuil, nous présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre vive sympathie.

NOUVELLES ARRIVEES

De nombreuses familles ont élu leur nouveau domicile dans la commune. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue!

M. et Mme KOENIG Jean-Jacques, et leurs enfants Laurent et Valérie 19, grand-rue
M. et Mme LACOUR Daniel et leur fille Christelle 5, rue du Hêtre
M. et Mme GAERTNER François 20, rue Louis Bian
M. et Mme STORRER Gilbert et leur fille Virginie 11, rue du Chêne
M. et Mme LAPORTE Pierre 3, rue de la Gare
M. et Mme BOESCH Roger et leur fille Stéphanie 5, rue du Tissage
M. et Mme JENN Jean-Claude et leur fille Véronique 2; Vieux Chemin
M. et Mme BAUER André et leurs enfants Christophe, Corinne, Natacha 6, rue du Hêtre
M. et Mme SCHEUBEL Adrien 19, rue Louis Bian
Mme MAHLER née MUNSCH Christine 18, rue Louis Bian
M. et Mme ENGELBACH Michel et leur fils Gaël 7, rue des Charbonniers
M. et Mme VOLCK Jean-Pierre 15, grand-rue
M. et Mme SCHWARB François rue du Hêtre
M. ANDRE Patrick 2 rue de la Gare
M. et Mme HAMDIOUI SALAH et leur fils Karim 17, grand-rue
M. et Mme LIEBENGUTH Marc et leur fils Frédéric 5, rue Charbonniers
M. et Mme KRINE Joseph 5, grand-rue
M. et Mme BONNE Philippe 2, rue du Chêne
M. et Mme STOFFEL Bernard, Hervé, Christophe et Laurent 1, impasse Acacia
M. et Mme INAC Mehmet et leurs 4 enfants 17, grand-rue

L'AVENIR DES COMMUNES
La LOI GUICHARD

A la fin de 1975 le Président de la République avait demandé à une commission composée en quasi-totalité d'élus et présidée par M. Olivier GUICHARD (maire de LA BAULE, député de Loire-Atlantique et alors ancien ministre et président du conseil ~~général~~ régional des Pays de la Loire) de mener une réflexion approfondie sur ce que "devraient être les grandes lignes d'une réforme générale, progressive et différenciée des institutions locales", l'objectif étant l'instauration d'une démocratie locale authentique, appuyée sur une gestion claire et responsable des affaires publiques". La commission a présenté en octobre 1976 son rapport. Le Gouvernement établira les projets de réforme qui lui paraîtront nécessaires. Les réformes qui interviendront à partir de 1977 ne seront pas nécessairement celles qui sont proposées par la commission. Voici tout de même un résumé des propositions essentielles concernant les communes contenues dans le "rapport GUICHARD".

STRUCTURES: Toutes les communes existantes seraient maintenues avec obligation de s'associer en communautés de communes. La formation des communautés se ferait sur proposition des communes, soumise à l'avis du conseil général et coordonnée, en tant que de besoin par une commission nationale, et serait sanctionnée par la loi donc par un vote au Parlement.

Il y aurait deux sortes de communautés: les communautés inférieures à 30.000 habitants
les communautés urbaines
Les communautés seraient administrées par un conseil composé des délégués des communes et un syndic élu par le conseil.

COMPÉTENCES:

Les communes conserveraient obligatoirement et au minimum les tâches suivantes: pouvoir de police du maire-état-civil-organisation des élections-information administrative de base-bureau d'aide sociale-gestion du domaine privé communal, avec pleine capacité d'employer, de subventionner, d'investir, de construire, etc.
Les communautés auraient compétence pour tout ce qui concerne l'administration de l'urbanisme: plan d'occupation des sols-urbanisme opérationnel et implantation de logements instruction et délivrance des permis de construire-ainsi que pour les réseaux d'eau d'assainissement, de collecte des déchets, pour la voirie et pour les locaux scolaires du 1er degré. Toutes autres attributions ou responsabilités communales ~~spécifiques~~ pourraient être soit conservées par les communes soit librement confiées aux communautés (tous les équipements et services sociaux, culturels, sportifs, la gestion des écoles).

FINANCES:

Les quatre taxes directes seraient plus utilisées à la fois par les communes et les départements, mais réservées exclusivement aux communes en ce qui concerne les taxes foncières bâties et non bâties et la taxe d'habitation aux communautés pour la taxe professionnelle.
Les communes et les communautés recevraient de l'Etat non plus des subventions, mais des dotations globales, non affectées, régulières et évolutives une dotation d'administration générale (pour les communes) ou de fonctionnement (pour les communautés) une dotation globale d'équipement (pour les communautés)
Les prêts seraient globalisés et négociés chaque année.

AUTRES PROPOSITIONS:

La tutelle préfectorale serait supprimée, le seul contre-pôle de la légalité des décisions étant fait par les tribunaux administratifs.
La responsabilité entière des établissements scolaires du premier cycle CEG-CES serait transférée aux départements.
Les indemnités de logement dues aux instituteurs seraient à la charge de l'Etat.

Quelle que soit la suite qui sera donnée à ces propositions, l'avenir de la commune est fait d'un rôle plus étendu encore aujourd'hui, d'une autonomie plus grande et de pouvoirs accrus.

(Source: COLLECTION VIE LOCALE-COMPRENDRE VOTRE COMMUNE- Jacques Couarieu- EDITIONS DU MONITEUR)